

MAIRIE de BARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du lundi 14 novembre 2022, régulièrement convoqué le 8 novembre 2022

Etaient présents : Quentin PAQUET, Maire, Michelle PRESLES, première adjointe, Richard MAZET, troisième adjoint, Thibaut ROCHE, Mathilde LANGUE, Léa ROIRON, Marc MEUNIER, Thierry MAUDUIT, Sandra GOURBIERE, Emilie GASCARD, Michel RICCOBENE, Patricia CHAUVE, Pascal GEORGES.

Absence(s) excusée(s) : Isabelle HUC, Guy CARRON.

Pouvoir(s) : de Isabelle HUC à Michelle PRESLES et de Guy CARRON à Michel RICCOBENE,

Secrétaire élu (e) : Mathilde LANGUE.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 12 OCTOBRE 2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE « ASSURANCES » DE LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

Il est proposé d'adhérer au groupement de commande « assurance », piloté par Loire Forez pour 27 communes. La consultation est prévue en 2023 pour un début de contrats au 1^{er} janvier 2024. Le coût actuel est de 4 200 €/an et le coût AMO pour BARD sera de 720€.

Proposition approuvée à l'unanimité (14 pour)

Arrivée de Patricia CHAUVE

VENTE DU DOMAINE PUBLIC A CELLE

Il est proposé au conseil de vendre environ 50m² de domaine public non affecté à Celle. Le conseil donne un accord de principe mais report du vote à la prochaine réunion afin de s'informer sur le prix de vente de la parcelle voisine.

INSTITUTION DU REVERSEMENT OBLIGATOIRE DE LA PART COMMUNALE DE TAXE D'AMENAGEMENT (TA) A LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

La loi de finance 2022 impose désormais aux communes de reverser une part de la TA perçue par la commune à son EPCI. Il est donc proposé de reverser 25% de la TA à Loire Forez agglomération.

Proposition approuvée à l'unanimité (15)

DM N°5 BUDGET COMMUNE

Afin de prendre en compte notamment les frais d'étude du projet d'aménagement de la mairie, il est proposé au conseil la décision modificative suivante :

• VIREMENT DE CREDITS

| Dépenses | Chapitre | Article | Opération | Nature | Montant |
|-----------|----------|---------|-----------|----------------------------------|---------|
| Ouverture | 20 | 2031 | 221 | Frais d'études | 4 710 |
| Ouverture | 20 | 2031 | 213 | Frais d'insertion | 800 |
| Ouverture | 20 | 2051 | OPNI | Concessions et droits similaires | 790 |
| Réduction | 21 | 21318 | OPNI | Autres bâtiments publics | - 6 300 |

Proposition approuvée à l'unanimité (15)

MODIFICATION DES TARIFS COMMUNAUX

Il est proposé de créer un tarif de concession cavurne (70cm * 70cm) pour le dépôt au cimetière des urnes funéraires (160€ pour 15 ans et 200€ pour 30 ans) et de reconduire tous les autres tarifs.

Proposition approuvée à l'unanimité (15 pour)

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Aide à la location d'un vélo à assistance électrique en substitution de l'usage de la voiture individuelle : le conseil valide la proposition du comité consultatif Transition écologique, à savoir un budget de 1 000 € pour 2023 afin d'aider 11 à 22 foyers pour la location d'un VAE pendant 1 à 2 mois, à 80%
- Subventions 2023 : demandes en cours auprès du Département, du SIEL et LFA pour des travaux sur les WC public et sur le logement communal
- MM.SANIAL quitteront l'auberge à la fin du bail en mai 2023 et ont mis en vente le fonds de commerce.
- Vinols : la première piste pour faire un parking à Vinols n'ayant pas abouti, une seconde démarche sera effectuée en début d'année 2023. Des questionnements existent sur le passage de la route du bief des espagnols à sens unique. A voir l'expérimentation.
- Prochain conseil le lundi 19 décembre à 20h00

Fait à BARD, le 17 novembre 2022

Le secrétaire de séance
Mathilde LANGUE



Le Maire
Quentin PAQUET

